

*Le Secrétaire Général Adjoint
de la Présidence de la République*

Mesdames et Messieurs les Membres des
Collectifs Haut-Normand, Nord, Pas-de-
Calais, Picardie, Aquitaine et Corse des
Infirmiers Anesthésistes

Paris, le 05 FEV. 2014

Mesdames, Messieurs,

La nouvelle correspondance que vous avez adressée au Président de la République, concernant la situation des infirmiers anesthésistes, lui est bien parvenue.

Dans le prolongement du courrier qui vous a été envoyé le 5 octobre 2012, je tiens de nouveau à vous assurer que Monsieur François HOLLANDE demeure déterminé à apporter les réponses les plus concrètes aux inquiétudes exprimées par les membres de votre profession.

Il m'a chargé de transmettre votre lettre à Mesdames Marisol TOURAINE, ministre des affaires sociales et de la santé, déjà saisie de votre précédente intervention, et Marylise LEBRANCHU, ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique, afin qu'il soit procédé à un examen attentif des questions que vous soulevez.

Vous serez tenus directement informés, par leurs soins, de la suite qui sera réservée à votre démarche.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nicolas REVEL

*Référence à rappeler
PDR/SCP/E&A/A080239*